

Un montage juridique en garantit l'indépendance

Le Monde : « fer de lance » de la presse écrite française

La Société éditrice du Monde (SEM), qui édite notamment le quotidien *Le Monde*, est une entreprise privée dirigée par un directoire composé de Louis Dreyfus, président, et de Jérôme Fenoglio, directeur du *Monde*. Au sein du groupe, les droits et devoirs de chacun sont définis par une Charte d'éthique et de déontologie, alors que la Société des rédacteurs du *Monde* porte la parole des journalistes.



La SEM est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Elle constitue la structure faitière du groupe Le Monde. Elle est détenue à 72,5 % par Le Monde Libre, société en commandite créée en 2010 par Pierre Bergé, Xavier Niel et Matthieu Pigasse lors du rachat du groupe Le Monde. Les trois hommes se partageaient 80 % des parts du Monde Libre. Le groupe de presse espagnol Prisa détenait les 20 % restants. Après le décès de Pierre Bergé en 2017, Xavier

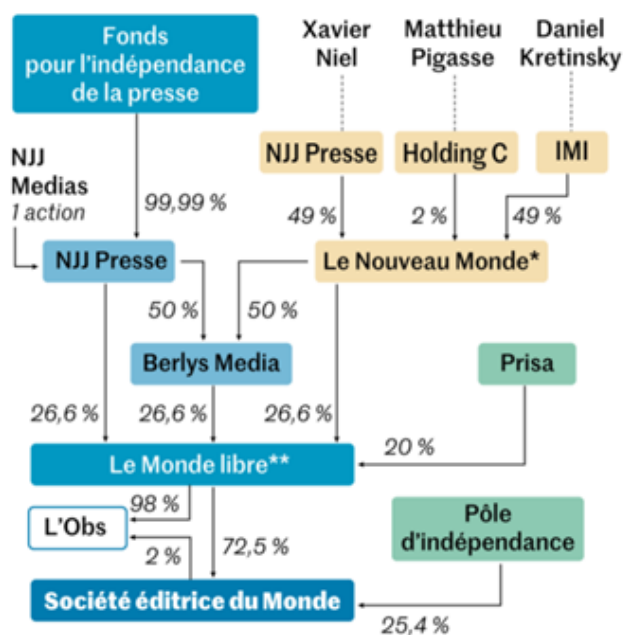
Niel et Matthieu Pigasse ont entrepris de racheter les parts de ce dernier. Ce rachat a été effectif en 2021.

En avril 2021, les actions possédées par Xavier Niel ont été transférées dans un fonds de dotation (le « Fonds pour l'indépendance de la presse »). Elles ne peuvent pas être vendues à un nouvel actionnaire : elles sont statutairement incessibles. Autre protection, la modification des statuts ne peut pas intervenir sans l'aval du Pôle d'indépendance (cf. ci-après).

Matthieu Pigasse, pour sa part, a vendu en deux temps la majorité des parts de sa holding personnelle, Le Nouveau Monde, dans laquelle est logée sa participation au Monde Libre : 49 % à l'homme d'affaires tchèque Daniel Křetínský en 2018 et 49 % à Xavier Niel en 2022. Il ne détient plus que 2 % des parts de sa holding mais en garde le contrôle. En effet, Le Nouveau Monde a été transformé en société en commandite simple et Matthieu Pigasse en est le gérant commandité.

Le Pôle d'indépendance du groupe Le Monde contrôle 25,5 % du capital de la SEM. Il a été créé en 2010, lors du rachat du groupe Le Monde, pour fédérer les actionnaires historiques du groupe, notamment les sociétés de personnels, et assurer l'indépendance éditoriale des titres du groupe. Il est composé de la Société des rédacteurs du *Monde* (SRM, rassemblant les journalistes), la Société civile des Publications de La Vie catholique, la Société des lecteurs du *Monde*, la Société des cadres du *Monde*, la Société des employés du *Monde*, la Société des personnels du *Courrier international* et l'Association des actionnaires minoritaires du *Monde*.

ACTIONNARIAT DU GROUPE LE MONDE avec le fonds de dotation



* Désormais société commanditée, gérée par Matthieu Pigasse

** Gérants commandités : Xavier Niel et Matthieu Pigasse

Source : Le Monde

Charte d'éthique et de déontologie du groupe Le Monde

Les dix devoirs essentiels du journaliste

- 1/ Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité ;
- 2/ Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique ;
- 3/ Publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent ; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et documents ;
- 4/ Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents ;
- 5/ S'obliger à respecter la vie privée des personnes ;
- 6/ Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte ;
- 7/ Garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement ;
- 8/ S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation et les accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage, en raison de la publication ou de la suppression d'une information ;
- 9/ Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs ;
- 10/ Refuser toute pression et n'accepter de directive rédactionnelle que des responsables de rédaction.

Reconnaissant le droit en vigueur dans chaque pays, le journaliste n'accepte, en matière d'honneur professionnel, que la juridiction de ses pairs, à l'exclusion de toute ingérence gouvernementale ou autre.

Le Monde



Hubert Beuve-Méry (1902-1989), fondateur du *Monde* et du *Monde diplomatique*

Bien que minoritaire dans le capital, le Pôle d'indépendance du groupe Le Monde détient des pouvoirs sans équivalent dans le monde de l'entreprise. À la suite de l'arrivée inopinée de l'homme d'affaires tchèque Daniel Křetínský à hauteur de 49 % dans la société détenant la participation de Matthieu Pigasse dans Le Monde Libre, le Pôle d'indépendance a notamment obtenu en 2019 un

droit d'agrément qui lui donne la possibilité de s'opposer à l'entrée d'un nouvel actionnaire de contrôle dans le groupe Le Monde.

Ce droit d'agrément pourra s'exercer si l'un des actionnaires de contrôle du Monde Libre décide de céder la majorité de sa participation, voire seulement d'en partager le contrôle. Les droits du Pôle d'indépendance sont statutaires et inaliénables : ils ne dépendent pas de son poids actionnarial et ne sont pas limités dans le temps.

Le directoire. Le groupe Le Monde est dirigé par un directoire composé de deux membres choisis par l'actionnaire majoritaire, Le Monde Libre, et nommés en conseil de surveillance pour un mandat de six années : le président du directoire, Louis Dreyfus depuis 2010, et le directeur du *Monde*, Jérôme Fenoglio depuis 2015. Statutairement, le premier est responsable de l'équilibre économique et de la gestion de l'entreprise, le second

des contenus et choix éditoriaux. La nomination du directeur du *Monde* fait l'objet d'un vote de la Société des rédacteurs du *Monde* : pour que le choix des actionnaires soit validé, le candidat doit rassembler 60 % des voix des journalistes.

Le conseil de surveillance. Il a pour mission de veiller à la bonne marche de l'entreprise et de rendre compte aux actionnaires. Présidé par Jean-Louis Beffa depuis la mort de Pierre Bergé, il compte dix-neuf membres, nommés par Le Monde Libre (pour les deux tiers) ou le Pôle d'indépendance du groupe Le Monde (pour un tiers). Le délégué du Pôle d'indépendance, Sébastien Carganico, assure la vice-présidence du conseil de surveillance, qui se réunit quatre à cinq fois par an. Parmi les autres membres du conseil de surveillance, notamment l'économiste Daniel Cohen, l'écrivain Bernard-Henri Lévy, Xavier Niel, Matthieu Pigasse, la Société des lecteurs du *Monde* (représentée par l'économiste Julia Cagé), la Société des rédacteurs du *Monde* (représentée par Raphaëlle Bacqué)...

Le comité d'éthique et de déontologie. Il a été créé en 2010, lors du rachat du groupe Le Monde, pour veiller à l'application de la Charte d'éthique et de déontologie du groupe Le Monde (cf. encadré ci-dessus). Celle-ci fut alors annexée aux statuts de la SEM. Le comité est dirigé par une personnalité indépendante désignée par la Société des lecteurs du *Monde*, actuellement l'avocate Dominique de La Garanderie. Il peut être saisi par le président du directoire, par une des sociétés de journalistes ou par une des directions de rédaction du groupe. La Charte d'éthique et de déontologie définit

notamment les droits et devoirs des actionnaires et journalistes du groupe Le Monde. Elle interdit toute intervention des actionnaires et membres du conseil de surveillance sur les contenus éditoriaux. Les actionnaires ne peuvent assister aux conférences de rédaction que s'ils y sont invités (ce qui ne s'est jamais produit depuis 2010) et s'engagent à ne pas s'exprimer au nom des titres du groupe dans le cadre de leurs activités publiques.

La Société des rédacteurs du Monde. Appelée communément « SRM », elle a été jusqu'en 2010 le premier actionnaire du groupe et a joué un rôle de premier plan dans l'histoire du quotidien. Les journalistes ayant une collaboration régulière avec *Le Monde* en sont membres de droit, ainsi que les « anciens » sous certaines conditions. Les membres de la SRM élisent un conseil composé de douze cogérants désignés pour un mandat de

trois ans renouvelable deux fois. Sa présidente est depuis 2020 la journaliste Raphaëlle Bacqué. La SRM est aujourd'hui l'un des piliers du Pôle d'indépendance du groupe Le Monde. Elle veille au respect de l'indépendance éditoriale et des valeurs fondatrices du *Monde*, à la capacité de la rédaction d'assurer son travail d'information, ainsi qu'à l'équilibre de la couverture éditoriale. Elle défend la liberté de la presse aux côtés des autres sociétés de rédacteurs des médias français.

La SRM organise régulièrement des comités de rédaction (à ne pas confondre avec les conférences de rédaction). Ceux-ci sont réservés à ses membres et se tiennent en présence du directeur du *Monde*. Ils peuvent être consacrés à des problématiques liées à l'actualité ou à des questions de stratégie éditoriale et permettent à la rédaction de débattre de sujets de fond.

Source : *Le Monde*.

Le Monde : n° 1 de la presse quotidienne nationale

Si l'on retient la diffusion payée en France pour 2021-2022, *Le Monde* arrive largement en tête des quotidiens nationaux. Pour comparer, *Ouest-France*, qui relève de la presse quotidienne régionale, déclare une diffusion de 624 504 exemplaires en 2021-2022 (- 0,3 %). Au *Monde*, les versions numériques représentent 78,6 % de la diffusion (+ 13,0 % par rapport à 2020-2021). En Mayenne, *Le*

Titre	Diffusion payée	Évolution sur un an
1. <i>Le Monde</i>	458 611 ex.	+ 8,1 %
2. <i>Le Figaro</i>	349 800 ex.	+ 3,2 %
3. <i>Aujourd'hui en France (+ Le Parisien)</i>	254 407 ex.	- 1,7 %
4. <i>L'Équipe</i>	217 965 ex.	+ 4,2 %
5. <i>Les Échos</i>	137 931 ex.	+ 2,1 %
6. <i>Libération</i>	93 147 ex.	+ 11,1 %
7. <i>La Croix</i>	85 709 ex.	+ 0,8 %
8. <i>L'Humanité</i>	37 715 ex.	- 0,6 %

Monde annonce 848 exemplaires, ce qui correspond à 4,7 % de la diffusion régionale. Il y a tout de même huit départements, en France métropolitaine, qui comptent une diffusion moins importante, en chiffres absolus, qu'en Mayenne (Ardennes, Cantal, Creuse, Lozère, Haute-Marne, Meuse, Haute-Saône et Territoire de Belfort).

Source : ACPM.

Le Monde et... l'investigation internationale

Le Monde est un média partenaire du Consortium international des journalistes d'investigation (Icij), créé en 1997, dont le siège est à Washington et qui est à l'origine de grandes enquêtes sur la fraude fiscale et la corruption à l'échelle internationale.

On peut citer, parmi les plus connues, les « Panama Papers » (2016) sur le « *plus gros scandale d'évasion fiscale* » (à partir de plusieurs millions de documents du cabinet panaméen Mossack Fonseca), ou encore les « Paradise Papers » (2017) à partir d'une fuite massive de documents issus notamment du cabinet d'avocats Appleby, aux Bermudes, spécialisé dans les affaires offshore ⁽¹⁾.

Et il y a eu ensuite les « Implant Files » (2018) sur les prothèses et implants médicaux, ou encore les « Pandora Papers » (2021) sur les paradis fiscaux. Cette dernière enquête est la plus importante menée par l'Icij et ses partenaires : elle a mobilisé 600 journalistes de 150 médias répartis dans 117 pays pour étudier près de 12 millions de documents issus de 14 cabinets spécialisés dans la création de sociétés offshore.

(1) – Une société offshore est une société étrangère domiciliée dans un pays d'accueil autre que celui du propriétaire. Elle n'est pas à confondre avec les filiales internationales. En effet, il s'agit d'une entreprise non résidente qui n'exerce pas d'activités économiques dans le pays où elle est enregistrée.

Mensuel, hebdomadaire, site d'information...

« Le Monde », un groupe de presse et pas seulement un quotidien

Le groupe Le Monde s'est constitué au fil des années autour du quotidien. Il rassemble des titres à forte identité comme *Le Monde diplomatique*, *Télérama*, *Courrier international*, *le HuffPost* ou *La Vie*.

Le groupe Le Monde est un groupe de presse « hébergé » par la Société éditrice du Monde (SEM). Il édite le quotidien *Le Monde* et l'hebdomadaire *M, le magazine du Monde*. À partir du site Internet du *Monde*, on accède au *Monde des religions* (dont la version imprimée s'est arrêtée en 2020), ainsi qu'au *Monde de l'Éducation* (relancé en 2019, réservé aux abonnés numériques du *Monde*). Le groupe compte diverses filiales :

- Télérama SA (avec son magazine culturel hebdomadaire).
- Le Monde Partenaires et Associés (LMPA), qui édite le *Courrier international* (hebdomadaire), *Le Monde diplomatique* (mensuel dont il détient 51 %) et *Manière de voir* (bimestriel).
- Malesherbes Publications, qui édite *La Vie* (hebdomadaire chrétien d'actualité), *Prier* (« mensuel de la spiritualité chrétienne ») et *Le Guide Saint-Christophe* (annuel).

Le groupe Le Monde détient également 35 % des parts du site Internet du HuffPost, déclinaison française du site américain du même nom. Le groupe de presse s'est constitué au tournant des années 2000, sous l'impulsion de l'ancien directeur du *Monde* Jean-Marie Colombani, avec le rachat des *Cahiers du cinéma* (revendus en 2009), du *Courrier international*, des Journaux du Midi (*Midi libre*, *Centre Presse*, *L'Indépendant*, revendus en 2008) puis des Publications de la Vie catholique, maison mère de *Télérama* et de *La Vie*.

À l'exception du *Monde diplomatique*, propriétaire de ses murs, toutes les entités du groupe Le Monde ont emménagé au printemps 2020 dans le nouveau siège du groupe, situé dans le 13^e arrondissement de Paris. Elles y ont été rejointes par *L'Obs* (ex-*Le Nouvel Obs*). La SEM détient 2 % de l'hebdomadaire. Cependant, celui-ci appartient depuis 2014 aux mêmes actionnaires que la SEM, rassemblés dans la société Le Monde Libre.

Source : *Le Monde*.

Daniel Křetínský : un grand patron qui est derrière *Le Monde*

Daniel Křetínský, avocat, homme d'affaires et milliardaire tchèque, a fait fortune dans le domaine de l'énergie d'origine fossile. On le retrouve aussi dans la grande distribution (groupe Casino) et il est le président de l'AC Sparta Prague (football). Il a cofondé et dirige IMI (International Media Invest), premier opérateur de médias en République tchèque, avec quatre quotidiens, de nombreux magazines et sites Internet. La société possède également deux imprimeries et elle est un leader national de l'édition de livres et de la distribution de presse au travers de 18 000 points de vente. Avec IMI, en 2018, Daniel Křetínský a racheté 49 % des parts de Matthieu Pigasse dans Le Nouveau Monde.



Daniel Křetínský

La filiale CMI France est le deuxième éditeur de presse magazine en diffusion en France. Elle regroupe dix-huit titres de la presse française : *Art & Décoration* ; *City Magazine International* ; *ELLE* ; *ELLE à table* ; *ELLE Décoration* ; *Franc-Tireur* ; *France Dimanche* ; *Ici Paris* ; *Le Journal d'Ines* ; *Le Routard Magazine* ; *Marianne* ; *Public* ; *S*, *Le Magazine de Sophie Davant* ; *Télé 7 jours* ; *Télé 7 jours jeux* ; *Télé 7 jeux* ; *Usbek & Rica* et *Version Femina*. Ces titres confèrent des positions de leader sur des segments tels que le féminin, la décoration, le « people » ou encore les programmes de télévision. CMI France est également un des principaux éditeurs de contenus multi-supports et de solutions digitales.

Une autre filiale détient les radios du groupe, notamment celles rachetées en 2018 à Lagardère active. Enfin, en septembre 2022, le groupe CMI a prêté 14 millions d'euros à *Libération* pour garantir son financement jusqu'à son retour à l'équilibre prévu en 2026. Parallèlement, le milliardaire tchèque injecte aussi un million dans le fonds de dotation qui possède le quotidien, mais sans entrer au capital du titre de presse.